

# Rapport d'orientation

*François VEDEL, UNITAB*

*Caceres, le 16 octobre 2008*

Au cours des toutes prochaines semaines, les masques vont tomber dans la gigantesque partie de « poker menteur » engagée autour du futur de l'OCM Tabac.

D'un côté, une Commission –et une Commissaire qui, quoi qu'elle en dise, a placé le débat sous un angle idéologique-, de l'autre, une filière forte de ses nombreux appuis locaux, régionaux, nationaux, qui, compte tenu des enjeux, ne veut pas –et ne peut pas- abdiquer.

Les différents arguments entendus durant ces deux journées illustrent ces enjeux et la gravité du débat : Dans quelques semaines, c'est l'avenir de dizaines, de centaines de milliers de citoyens européens qui va se décider. Nous le disons sans dramatisation excessive, mais solennellement.

En effet, il est clair que si la réforme était appliquée en l'état, à partir de 2010, il n'y aurait plus de tabac produit en Europe, quoi qu'en pense notre chère Commissaire : Qui accepterait de voir son revenu amputé de moitié (et même plus en fonction des références) ? Qui produirait dans ces conditions alors que tous les indicateurs économiques montrent des charges à la hausse ? Qui accepterait d'investir (et de s'investir) pour une production sans avenir, abandonnée par les instances communautaires ?

Or, n'ayons pas peur des mots, la disparition de la tabaculture aurait un impact désastreux sur l'activité des zones rurales les plus défavorisées de l'Union et sur l'avenir des familles d'agriculteurs et leurs salariés qui les peuplent. Nous avons jusque là, l'impression de parler dans le vide quant à l'absence d'alternatives à grande échelle, et à même niveau d'emploi et de revenu. Mais, aujourd'hui, nous ne sommes plus seuls à la dire. Vous avez, hier, entendu les résultats de l'enquête hongroise, vous connaissez tous les conclusions des études de l'Université de Hohenheim (DIVTOB), du projet ASTRA, du rapport ANITTA, la plupart commandités et financés par l'Union Européenne... et non par la profession.

Aujourd'hui, c'est un fait reconnu de tous, et les exemples concrets commencent à émerger en Grèce, par exemple. Et nous n'oublierons pas les témoignages édifiants de FETRATAB et de l'EFFAT : Les agriculteurs ne sont pas les seuls touchés. Avec eux, des dizaines de milliers de travailleurs et travailleuses dans la transformation et les activités induites iraient rejoindre les rangs des chômeurs.

Alors pourquoi détruire tout cela ?

- sans aucun enjeu budgétaire- pas un euro de moins ne serait dépensé ;
- Sans enjeu politique, cela fait un moment que l'Union Européenne est en dessous de ses quotas d'aides directes dans des discussions de l'Organisation Mondiale du Commerce qui ont, de toute façon, heureusement tourné au fiasco ;

- Et surtout sans aucun enjeu santé, le plus important aujourd'hui, puisque désormais, Mme FISCHER BOEL reconnaît, elle-même, que la disparition de l'OCM Tabac ne ferait pas fumer une cigarette de moins. Je ne reviendrai pas sur l'exemple grec tout à fait édifiant en la matière.

En résumé, si l'on évacue l'incompréhension des vrais enjeux ruraux, or, l'évoquer serait un véritable affront vis-à-vis de la Commissaire, même si l'on doit reconnaître que la désertification des campagnes n'est pas forcément une notion évidente à appréhender au Danemark, il reste quoi ? Seulement de l'idéologie !

Aveuglée par des groupes de pression anglo-saxons et scandinaves, si efficaces qu'on leur donnerait presque la légitimité de représenter le citoyen européen, la Commission a donné une valeur symbolique forte à ce dossier dans sa réforme globale de la PAC.

Certains des collaborateurs de Mme FISCHER BOEL l'ont reconnu, en mentionnant un problème d'image malgré l'absence d'impact sur la santé. La Commissaire ne le fait même pas, refusant d'invoquer un problème moral et se retranchant derrière le vote du règlement de 2004 et l'obligation de la Commission de le faire appliquer, sans état d'âme. N'est-ce pas un peu facile –et terriblement hypocrite- après les attaques en règle de 2001, à Goeteborg et les campagnes qui ont suivi, toutes basées sur la santé publique, de dire, une fois que le mal est fait : D'accord, vous avez raison, il n'y a aucun lien, mais ce règlement, ce sont les ministres qui l'ont voulu et à l'unanimité –ce qui d'une part est faux, l'Espagne avait voté contre, et d'autre part élude les conditions d'un accord bancal, obtenu à l'arraché après une nuit de négociation sur la base de propositions assassines, pour le secteur-.

Mais, aujourd'hui, cette position de la Commissaire n'est plus tenable, le Président l'a dit, hier, dans son rapport d'activité :

- si comme elles l'on fait à de multiples reprises, à Bovolone, à Mérida, et ici même, les régions concernées confirment préférer à une manne financière substantielle, les emplois et la vitalité rurale de la tabaculture.
- Si le Parlement Européen va dans notre sens, lors du vote, mi novembre, en Assemblée plénière, sur le rapport CAPOULAS SANTOS, comme l'a fait partiellement seulement, c'est vrai, la COMAGRI, le 7 octobre dernier, et comme il l'avait fait sur le rapport BERLATO. Le débat de tout à l'heure a montré la conviction de nos soutiens, rappelons-le, les seules voix légitimes des attentes du citoyen européen. Il est, par conséquent, hors de question d'ignorer par deux fois, un tel avis, même s'il n'est que consultatif, pour l'instant.
- Et enfin, si les pays réellement concernés se manifestent tous sans ambiguïté pour le maintien du système actuel, comme ils l'ont fait à maintes reprises déjà : courrier co-signé, position en CSA et lors des discussions tripartites du Conseil et comme ils vont le refaire, le 4 novembre prochain à l'occasion d'un sommet exclusivement consacré au tabac, à Vérone, une nouvelle fois à l'initiative du

Ministre italien. Un sommet qui devra permettre de dégager une véritable stratégie de défense du dossier.

Avec les appuis cités, nous serons placés dans les meilleures conditions pour les deux conseils à venir qui pourraient être décisifs, notamment les 18 et 19 novembre, pour « l'accord politique » sur le Bilan de Santé de la PAC.

Ne nous voilons pas la face, la partie y sera serrée entre :

- le clan des « pro tabac » : les 8 pays ayant signé la lettre commune à la Commissaire ou s'étant périodiquement manifesté lors de réunions précédentes en faveur du secteur ;
- les anti « notoires » : Britanniques, scandinaves, baltes notamment, les mêmes au passage qui étaient prêts à signer un accord coûte que coûte à l'Organisation Mondiale du Commerce, quitte à sacrifier l'agriculture européenne ;
- et puis, les « possibles » : Allemagne, Autriche, Belgique, Slovaquie, Chypre, Malte, voire l'Irlande ou la Finlande, soit parce qu'ils ont une sensibilité proche de la nôtre, soit parce qu'ils ont des doléances similaires sur d'autres productions, soit parce qu'ils ont exprimé les plus vives réticences sur une augmentation de la modulation.

C'est avec ces derniers –et seulement dans le cadre général du Bilan de Santé de la PAC, donc avec une pression moindre sur le seul dossier tabac qu'il faut essayer de constituer une majorité qui nous tirerait d'affaire, à coup sûr.

Si jamais ce n'était pas possible, au vu de la pression que va mettre la Commission, ou du moins la DG Agri -car cela aussi le président l'a dit, certaines autres Directions générales ont compris nos arguments et pourraient intervenir dans les débats- il faudrait que, toujours dans le même cadre, certains pays forts fassent pression.

Il faudrait alors qu'ils mettent en balance leur position globale sur le Bilan de Santé avec des avancées sur le dossier tabac : L'Italie, la Grèce, l'Espagne –j'espère que la représentante du Ministère nous le dira, dans un instant, mais la Pologne, la Hongrie, la Bulgarie et beaucoup d'autres peuvent le faire...

A ce sujet, je voudrais faire une parenthèse sur les nouveaux entrants, qui se sont montrés très impliqués sur le dossier tabac, et on le comprend au vu d'un impact tout aussi, voire parfois encore plus important, de la tabaculture sur leur économie rurale locale.

Les incertitudes sur l'avenir des soutiens, top up ou aides nationales, sont nombreuses et on a l'impression que la Commission, dans son souci de simplification extrême, d'OCM unique, a complètement sous évalué les phases de transition nécessaires dans ces pays, sur le tabac comme sur les autres cultures. Nous ne cessons de répéter –en prêchant dans le désert- que le tabac, souvent seule culture commerciale sur les exploitations concernées, est un levier quasi unique pour la restructuration parfois nécessaire des exploitations concernées. Face à cet enjeu, les quatre pays très actifs ; Pologne, Hongrie, Bulgarie et Roumanie semblent prêts à relever le défi politique et à rééquilibrer cet affrontement traditionnel nord-sud, saluons leur implication.

Donc, je le disais, ces pays, avec l'Italie, l'Espagne, la Grèce doivent mettre en balance leur position sur le « Bilan de Santé » avec les avancées sur le tabac, car ni la Commission, ni surtout la Présidence française, très impliquée sur le dossier, ne peuvent se permettre un échec de la PAC en novembre prochain.

C'est une nouvelle fois l'intérêt d'avoir amené le dossier tabac sur la table du conseil pour les négociations du Bilan de Santé. Car il existera peut être d'autres occasions à l'avenir, notamment, courant 2009, lors de l'évaluation –obligatoire et prévue des textes –même si Mme FISCHER BOEL semble parfois l'oublier- de l'OCM Tabac, ou bien dans les discussions qui suivront en 2009 et 2010 sur l'utilisation du second pilier. Voire sur un nouveau combat juridique sur la base d'une discrimination inacceptable pour les agriculteurs. En effet, notre secteur serait le seul à pâtir d'une modulation spécifique de ... 50%. Ce basculement vers le second pilier –au-delà du cadre général- aurait pu être la base du Bilan de Santé, dans le cadre des propositions initiales de la Commission pour d'autres secteurs : vigne, coton, etc... mais dans les faits, tout le monde y a échappé sauf nous. Une situation intenable et inacceptable. Et ce d'autant plus que cette confiscation des soutiens aux planteurs est totalement incompatible avec l'article 46 du Règlement Communautaire : Appelé « Révision des droits aux paiements », il stipule clairement que « La réduction de la valeur de tout droit au paiement ne peut excéder 50% de la différence entre la valeur initiale dudit droit et sa valeur prévue à l'issue de la dernière étape annuelle, ce qui, au moins dans le cas de la Grèce, pose problème.

On ne peut pas faire n'importe quoi sous prétexte que l'on parle tabac. Sachez, M. JACQUIN que si les recours en justice du type « coton » n'ont pu être utilisés pour un préjudice qui était alors présumé, nous ne nous en priverons pas en temps utile, si par malheur, l'OCM devait s'appliquer en l'état.

Et, à ce titre, il faudrait évoquer une autre discrimination très problématique, pénalisant cette fois les agriculteurs non producteurs de tabac qui pourraient, en 2010, se trouver sur certaines productions et certains secteurs, en distorsion de concurrence face à des producteurs forcés d'abandonner le tabac et bénéficiant d'éventuelles aides du second pilier. On le voit donc, les avocats ne sont pas encore au chômage –eux- et d'autres pistes pourraient être envisagées, après les discussions du Bilan de Santé...

Mais nous ne voulons pas et nous ne pouvons pas attendre fin 2009, car nous avons besoin de... PERSPECTIVES, et ce très vite, avant la fin de l'année.

Je le disais, en introduction, comment croire encore en cette culture ? Comment installer des jeunes, comment investir pour moderniser les ateliers, diminuer la pénibilité, en un mot, rendre la culture attractive.. si nous n'avons pas rapidement une visibilité à long et moyen terme ?

Nos gouvernements doivent en avoir conscience et renforcer leur coalition dans la dernière ligne droite. Nous avons vu avec satisfaction, ce matin que des parlementaires sont motivés pour cela.

Mais les perspectives c'est aussi l'industrie qui doit nous les donner.

Le Marché mondial, on l'a vu hier, semble le permettre, même s'il change vite – regardez le pétrole ou, plus près de nous, les céréales, de nouveau orientées à la

baisse malgré un contexte structurellement et pas seulement conjoncturellement porteur. En tabac, actuellement, l'embellie est générale, comme nous l'ont brillamment exposé les éminents spécialistes que sont Orlando ASTUTI et Antonio ABRUNHOSA.

Malgré une parité euro/dollar qui nous handicape (même si elle s'améliore !), nous devons également « tirer les marrons du feu » de notre politique volontariste de qualité, traçabilité, mais aussi de la réglementation communautaire qui, si elle nous apporte beaucoup de contraintes -Maud DELAVAUD les a évoquées, hier- peut aussi nous aider à nous démarquer de la production des pays tiers.

L'industrie manufacturière en est consciente. La meilleure illustration en est la signature d'accords avec différents ministères, dont l'espagnol, on l'a vu ce matin, ou l'italien avec cette intéressante initiative de suivi des coûts de production qui devrait être repris dans d'autres pays. C'est un signe très positif, en interne, comme vis-à-vis de notre environnement politique et économique. Cela participe pleinement à cette volonté de donner des perspectives et cela nous inculque –si besoin était- cette envie de bien faire. Il faut donc poursuivre dans cette voie, mais aussi... aller plus loin : Nous avons un marché porteur, il doit aussi être rémunérateur face à des charges qui explosent.

Les prix au Brésil, au Malawi et chez la plupart des exportateurs ont considérablement augmenté, cette année. Nous ne devons pas être en reste, les producteurs attendent des signes en la matière, nous devons également en donner aux institutions communautaires pour la durabilité de notre production. Mais, en même temps, nous devons leur faire comprendre que nous ne pouvons pas –en vertu des critères sociaux et économiques européens- nous passer de soutiens publics...comme la majorité des autres productions. Ce qui ne veut pas dire qu'après 2013, les soutiens publics auront le niveau et la forme de ceux que nous connaissons aujourd'hui.

Hier un de nos collègues a demandé avec insistance une stratégie... sachant que tout ne devait pas s'arrêter fin 2012. Il apparaît clairement qu'une aide au kilo produit, voire couplée à l'hectare, sera difficilement défendable après 2013, on nous l'a maintes fois fait remarquer. Même si les Ministres de l'Agriculture, réunis à Annecy il y a quelques semaines, pour réfléchir sur l'après 2013 ont eu apparemment de grosses difficultés à dégager des lignes directrices claires, en va très certainement, justement du fait de ces divergences, vers des marges de manœuvre plus grandes pour les Etats Membres.

Dans ce contexte, le tabac pourrait être... paradoxalement mieux placé que d'autres productions car, en nous basant sur une collaboration renforcée avec les industriels et les pouvoirs publics nationaux des voies d'évolution existent : Les pays nouveaux entrants l'ont montré –je pense au système de soutien national bulgare qui doit impérativement être prolongé-, la Suisse connaîtra, n'en doutons pas, une issue positive aux débats dans lesquels semblent s'empêtrer certains de ses parlementaires. Mais, pour nous tous, cela ne se réalisera pas en un jour : Les mentalités devront évoluer, les discussions seront longues et nécessitent un cadre plus serein qu'aujourd'hui sans risque de brouiller le message à adresser aux politiques qui doit être simple, nous en avons encore vécu l'expérience en ComAgri du PE. Nous nous y attèlerons donc seulement en temps utile, mais méthodiquement et avec beaucoup de conviction, dès... l'année prochaine, une fois

que nous aurons atteint l'objectif que nous poursuivons depuis quatre ans maintenant : Réparer une injustice flagrante, une discrimination inacceptable et poursuivre le versement d'aides directes à la culture jusqu'en 2013.

Ce but, nous le touchons presque, beaucoup d'indicateurs sont au vert. Finalement la très grave crise financière mondiale nous aide car elle bat en brèche les thèses les plus libérales : Non le marché ne fait pas tout, non le marché ne pas être livré à lui-même sans contrôle, mais nous ne devons pas relâcher la pression. Et, pour cela, vos responsables ont refait le choix –qui ne nous avait pas si mal réussi en 2003- d'organiser une manifestation d'envergure, à Bruxelles, le 18 novembre prochain, à l'occasion du Conseil des Ministres fatidique qui scellera certainement notre sort.

Pour le succès, nous avons placé la barre très haut. A notre dernière « visite » à Bruxelles, nous étions plus de 6.000 dans la rue. Eh bien, nous devons faire mieux, quel qu'en soit le coût. Nos amis de FETRATAB et de l'EFFAT seront à nos côtés pour ce point d'orgue de notre combat.

Alors tous à Bruxelles, dans un mois, pour la victoire : Avions, trains, bus, tous les moyens seront bons pour rallier la capitale communautaire et faire, dans le calme, une démonstration de force –non pas pour le plaisir de « rouler les mécaniques », mais pour que tout le monde, Commission, Conseil, Parlement, prenne conscience des enjeux. Après un travail de fourmi depuis quatre ans, il est temps d'agir en pleine lumière pour la victoire finale et... surtout, pour un nouveau départ, pour nous permettre d'envisager un avenir plus serein pour cette culture et ses activités dérivées dans laquelle nous mettons tant d'espairs... « Pour notre futur », c'était le thème de ce congrès organisé de main de maître par nos amis espagnols...